

PARCOURS DE FORMATION 2023/2024

À destination des organismes agréés Service Civique dans les Pyrénées-Orientales
Ouvert aux tuteurs et à toute personne concernée par l'accueil de Volontaires.

Formations prises en charge par l'État - Hors repas et déplacements.
Inscription à la carte !

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME WEB : WWW.TUTEURS-SERVICE-CIVIQUE.FR

LIEU : 1 RUE MICHEL DOUTRES - 66 000 PERPIGNAN



IMPORTANT :

Obligation de nommer un tuteur référent s'engageant à suivre, à minima, la formation « Découvrir son rôle de tuteur ».

Dans le cadre d'un avenant à l'agrément ou d'un renouvellement d'agrément, le tuteur formé doit impérativement être le référent du Service Civique. Si le tuteur n'est plus dans la structure ou s'il ne souhaite plus accompagner les Volontaires, il devient alors obligatoire de former un nouveau tuteur.

Bon à savoir :

> Plusieurs personnes d'un même organisme peuvent participer aux sessions de formation.

> Préconisation : suivre au moins 1 atelier par an à des fins de perfectionnement et de remise à niveau.

Formation 1

ACCOMPAGNER DES VOLONTAIRES AU QUOTIDIEN & PRÉPARER L'APRÈS SERVICE CIVIQUE DES VOLONTAIRES

Public - Aux tuteurs ayant déjà accompagné des volontaires en Service Civique ou ayant déjà participé à une formation de découverte du rôle de tuteur ; aux personnes ressources dans l'accompagnement d'un volontaire, mais qui ne sont pas officiellement désignées comme tuteur de ce volontaire ; aux gestionnaires d'agrément.

Objectif général - Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui. Préparer le bilan nominatif et le projet d'avenir du volontaire.

Judi 15 février

Vendredi 19 avril

9h-12h30

Formation 2

DÉCOUVRIR SON RÔLE DE TUTEUR (OBLIGATOIRE).

Public - Tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires et tuteurs ayant déjà suivi des volontaires sans être formés au Service Civique ; les gestionnaires d'agrément souhaitant mieux comprendre la fonction du tuteur.

Objectif général - Connaître les principes fondamentaux du Service Civique et identifier son rôle et ses missions en tant que tuteur de volontaires.

2023

Judi 28 septembre

Vendredi 24 novembre

9h-17h

2024

Judi 25 janvier

Vendredi 21 juin

9h-17h

Formation 3

ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUES.

Public - Tuteurs de volontaires ayant déjà suivi l'atelier de découverte, ouverts aux coordinateurs du dispositif s'ils exercent des fonctions correspondant aux thématiques proposées.

Objectif général - Comprendre le rôle du tuteur aux étapes successive de l'accueil des volontaires, bénéficier d'un appui méthodologique et d'outils.

Mercredi 6 décembre

2023

9h30-13h